ENTREPRISE EXEMPLE

Entreprise fictive · Isolation
12 rue de l'Exemple, 00000 Ville-Exemple
Tél. 01 00 00 00 00 · contact@entreprise.example

SARL au capital de 0 € · SIRET 000 000 000 00000 · RCS Ville-Exemple
N° TVA intracommunautaire FR00 000000000
Assurance décennale : Assureur Exemple, contrat n° 0000000, couverture géographique : France métropolitaine
Qualification RGE n° 00000 (exemple), valable à la date du devis

DEVIS

N° **D-2026-0144**
Date : **27/10/2026**
Valable jusqu'au **25/01/2027** (90 jours)

CLIENT
M. et Mme EXEMPLE
5 allée des Exemples
00000 Ville-Exemple

ADRESSE DU CHANTIER
Identique

Objet : Isolation thermique des murs par l'extérieur sous enduit en polystyrène expansé graphité
Maison individuelle à étage achevée depuis plus de 2 ans, murs en parpaing non isolés, 130 m² de façade à isoler (ouvertures déduites), 10 fenêtres équipées de volets battants

Désignation	Qté	Unité	PU HT	TVA	Total HT
Installation, location et repli d'un échafaudage de façade, protections du chantier	1	forfait	1 420,00 €	5,5 %	1 420,00 €
Préparation du support : brossage, nettoyage haute pression, traitement antimousse	130	m²	8,00 €	5,5 %	1 040,00 €
Dépose des gouttières et descentes, repose avec pattes adaptées à l'épaisseur d'isolant	1	forfait	570,00 €	5,5 %	570,00 €
Dépose et repose des volets battants sur gonds déportés	10	u	120,00 €	5,5 %	1 200,00 €
Fourniture et pose de PSE graphité 140 mm (λ = 0,032 W/m.K, R = 4,35 m².K/W), certifié ACERMI, collé-chevillé sur rail de départ, sous-enduit armé et enduit de finition taloché	130	m²	142,00 €	5,5 %	18 460,00 €
Retours d'isolant en tableaux et habillage des embrasures de fenêtres	10	u	55,00 €	5,5 %	550,00 €
Nettoyage de fin de chantier et évacuation des déchets	1	forfait	250,00 €	5,5 %	250,00 €

CARACTÉRISTIQUES

- Système d'ITE sous enduit bénéficiant d'une évaluation technique (référence de l'Avis technique, du DTA ou de l'ETE à reporter)
- Isolant certifié ACERMI (n° de certificat à reporter), résistance thermique de l'isolation posée : R = 4,35 m².K/W
- Surface d'isolant installée : 130 m², ouvertures déduites
- Visite technique préalable réalisée le … (date à reporter)
- Entreprise qualifiée RGE pour l'isolation des murs par l'extérieur (organisme, n° et validité à reporter)
- Début des travaux au plus tôt 7 jours francs après l'acceptation du devis, sous réserve de non-opposition à la déclaration préalable
- Teinte et grain de l'enduit à choisir sur nuancier, conformes aux règles d'urbanisme locales
- Exclus : reprise de fissures structurelles, remplacement des appuis de fenêtre, déplacement des compteurs
- TVA à 5,5 % : le client certifie que les travaux portent sur un local d'habitation achevé depuis plus de 2 ans, sans hausse de plus de 10 % de la surface de plancher, et qu'il s'agit de travaux de rénovation énergétique

Total HT	23 490,00 €
TVA 5,5 %	1 291,95 €
Total TTC	**24 781,95 €**
Acompte (30 %)	7 434,59 €

CONDITIONS

- Début des travaux : 6 semaines après acceptation, sous réserve de l'accord de la mairie ; durée estimée : 3 semaines hors intempéries.
- Acompte de 30 % à la signature, solde à la réception des travaux.
- Frais de déplacement inclus. Devis gratuit.
- Contrat conclu hors établissement : délai de rétractation de 14 jours.

Pour l'entreprise
Nom, qualité, signature

Bon pour accord du client
Date, signature précédée de la mention « Devis reçu avant l'exécution des travaux, bon pour accord »

SPECIMEN